

MESSAGE DE FIN D'ANNÉE 2022 DU PRÉSIDENT NATIONAL DU MRC
M. MAURICE KAMTO

Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes !

L'année 2022 qui s'achève a mis notre pays à rude épreuve et annonce une année 2023 encore plus difficile. Je ne brosserai pas un tableau détaillé de la situation économique et sociale désastreuse dans laquelle le régime en place enfonce notre pays, ayant eu l'occasion d'attirer l'attention sur cette situation dans diverses communications au cours de l'année. Qu'il me suffise de rappeler que :

- depuis plus de trois ans notre pays est à nouveau placé sous la tutelle financière du FMI, comme au cours des vingt années sombres des plans d'ajustement structurel ;
- le déficit de notre balance commerciale n'a cessé de se creuser, avec une baisse spectaculaire du volume de certains produits d'exportation comme la banane et le café, pour se situer à environ moins 1400 milliards de FCFA ;
- l'endettement de l'Etat a continué de s'envoler pour atteindre aujourd'hui près de 44% du Produit intérieur brut, et ce n'est pas ce taux en lui-même qui est inquiétant, mais le fait qu'il s'agit d'une dette toxique ;
- l'augmentation sans précédent des impôts et taxes dans le cadre d'un budget de crise qui sacrifie les couches les plus vulnérables de la population ;
- le coût de la vie est devenue insupportable pour la plupart de nos compatriotes, avec une poussée de l'inflation et l'augmentation des prix de tous les produits, entraînant un phénomène de la vie chère violemment ressentie par la population, en particulier les couches les plus pauvres, dans un pays où le SMIG est à moins de 37.000 FCFA, alors qu'il est entre 60.000 et 75.000 FCFA dans des pays africains niveau comparable. Je rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires au Cameroun depuis plusieurs décennies.

Il n'y a pas un seul pan de notre vie économique, politique, sociale et culturelle qui se porte bien. Vous le savez, parce que vous le sentez dans votre vie de chaque jour.

L'année 2022 a débuté avec les condamnations pénales scandaleuses devant des juridictions militaires de nos camarades, militants et sympathisants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), notre parti, dans des procès politiques expéditifs en fin décembre 2021. Le seul crime de ces citoyens camerounais, MARCHEURS PACIFIQUES, est d'avoir osé, dans le cadre des manifestations publiques dûment déclarées et non interdites par aucune autorité compétente, exprimer pacifiquement leurs désaccords politiques avec le pouvoir en place. Ils avaient été arbitrairement arrêtés, torturés et illégalement condamnés en même temps que plusieurs dizaines d'autres militants et sympathisants de notre parti. L'un d'eux, le jeune Rodrigue NDAGUEHO KOUFET a perdu la vie à la fleur de l'âge, à la prison de New Bell à Douala, suite à des négligences médicales coupables et dans des conditions de détention inhumaines. Que son âme repose en paix. Qu'il sache, de là où il se trouve, que nous ne trahisons jamais son combat pour un Cameroun libre où la justice, la dignité humaine et les droits fondamentaux des citoyens sont respectés.

Avec l'année 2022, la guerre civile qui détruit les vies, l'économie, la cohésion nationale dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis fin 2017 a enregistré une

année supplémentaire. Chaque année qui passe sans que ce conflit ne soit réglé est une année de trop.

Trop de nos compatriotes, civils et militaires, sont morts dans ce conflit fratricide. Il est plus que temps que tous les efforts soient conjugués aux niveaux national et international pour y apporter une solution politique définitive. Nos populations des régions concernées aspirent à la paix et la tranquillité pour mener leur vie, et notre pays pour asseoir la cohésion nationale et poursuivre vigoureusement sa marche vers le développement global et le progrès partagé.

L'année 2022 est aussi celle au cours de laquelle se sont aggravés les phénomènes d'insécurité liées notamment à la cohabitation difficile entre certaines communautés de notre pays, à la circulation, aux dérives sociales engendrées par la précarité croissante des couches les plus pauvres de notre population, en particulier en milieu urbain, et l'absence d'une réponse adéquate au problème chronique du chômage des jeunes et d'exclusion sociale qu'il engendre. C'est ainsi qu'on a assisté avec tristesse aux affrontements meurtriers, notamment entre les communautés Arabes Choa et Mousgoum dans le département du Logone-et-Chari, à la multiplication des accidents de la circulation terrestre et aérien, avec le crash d'un avion à Bibey dans la Haute Sanaga, l'insécurité alimentaire en particulier dans la région de l'Extrême-Nord, les incursions aux frontières, l'explosion du phénomène dit « des Microbes » qui sèment la terreur dans les villes, notamment à Douala, le phénomène de pédophilie qui détruit nos enfants, y compris en milieu scolaire, les viols, les violences sur les femmes, et j'en oublie sans doute. Ces facettes multiples de l'insécurité ont mis à nu l'incompétence notoire du Gouvernement à garantir aux Camerounais la quiétude nécessaire à leur épanouissement. Aux familles qui ont perdu des proches dans cette explosion de l'insécurité, je présente mes sincères condoléances. Aux blessés et victimes divers, je leur souhaite un prompt rétablissement et beaucoup de courage.

L'année 2022 est enfin l'année du quarantième anniversaire de l'accession au pouvoir du Président de la République en fonction. Nous ne pouvons tirer aucune fierté d'une telle réalité politique dans une République qui se targue d'être démocratique. Le quarantième anniversaire d'un homme à la tête d'un État dans lequel il y a tant d'intelligences, où le dynamisme de la jeunesse est envié, et où les jeunes de moins de 35 ans représentent plus de 60% de la population, est à lui seul une preuve que le Cameroun est une anomalie politique. Cette longévité qui s'inscrit dans une logique de conservation en soi du pouvoir, dans la vanité de prouver – mais à qui ? et pourquoi ? – qu'on y est parce qu'on « peut » conduit au fil des ans à la ruine du pays.

Même parmi ses défenseurs les plus ardents, on constate aujourd'hui qu'une telle confiscation monarchique du pouvoir a installé progressivement notre pays dans une gouvernance antidémocratique, réfractaire à des élections libres, transparentes et crédibles ; dans la tentation d'organiser une succession dynastique à travers une transmission du pouvoir de Gré à Gré en dehors du choix du peuple souverain, voire de la Constitution ; une gestion grégaire et opaque des affaires publiques.

Ensemble, mettons solennellement en garde tous ceux qui ici ou ailleurs seraient tentés par une telle aventure. Les Camerounais, particulièrement le Peuple du Changement, n'accepteront pas que quiconque transpose dans leur pays des expériences politiques irresponsables et totalement irrespectueuses de la dignité des peuples. De telles expériences,

que l'on voudrait imposer comme une pratique adaptée et à généraliser en Afrique Centrale, ne correspondent ni à la complexité sociologique et politique du Cameroun, ni à notre histoire, ni à la taille de notre population et au niveau actuel de la culture politique de notre Peuple. Le Peuple du Changement travaille pour une alternance pacifique et démocratique, par les urnes, et en conformité à la Constitution en vigueur dans notre pays.

Est-il besoin de le redire : il sera infiniment moins coûteux, pour les pays qui se disent amis du Cameroun et pour la communauté internationale, d'agir énergiquement pour parvenir à une révision consensuelle du Code électoral et à l'organisation des élections justes et transparentes, que de gérer une crise liée à des élections faussées, ou de financer à coût de milliards de dollars d'inutiles opérations de maintien de la paix, si par malheur tout venait à basculer.

Lors du meeting d'installation des responsables de notre parti dans le Littoral II à Nkongsamba, le 8 octobre 2022, j'ai rendu public de façon plus explicite la décision du Directoire du MRC que notre parti prendra part à toutes les élections à venir organisées dans notre pays. Cette décision est le résultat d'une réflexion politique à la fois stratégique et tactique mûrement menée. L'accueil enthousiaste réservé à cette annonce par les militants et sympathisants de notre parti et au-delà, est la preuve de la symbiose qui existe entre la direction du MRC et le large éventail des Camerounais qui suivent depuis des années le parcours de notre parti sur la scène politique nationale. C'est un motif de satisfaction et d'encourageant. Je puis les assurer que le MRC travaille pour être à la hauteur des attentes des Camerounais à l'occasion des élections de 2025, ou avant.

Dans la perspective de ces échéances à venir, le MRC appelle, comme depuis sa création, toutes les forces du Changement, la société civile, les intellectuels, la diaspora à mutualiser les efforts pour mettre fin, par les urnes, au régime-RDPC qui gangrène le pays depuis des décennies. A notre avis, le programme commun minimal sur lequel l'axe d'effort devrait porté en urgence comporte trois principaux points:

- premièrement, la réforme consensuelle du Code électoral ;
- deuxièmement, le rejet, sans la moindre ambiguïté, de la succession de Gré à Gré au sommet de l'Etat, qu'elle soit dynastique ou autre ;
- troisièmement un appel commun à la communauté internationale de ne pas commettre au Cameroun les mêmes erreurs aux conséquences tragiques que dans certains pays voisins, dans l'accompagnement de notre pays dans son processus d'alternance et de transition démocratique.

Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes !

Depuis dix ans, ELECAM, qui de par sa composition ressemble à une sous-section du parti au pouvoir, le RDPC, ment aux Camerounais. Cet organe créé pour garantir la crédibilité des élections au Cameroun multiplie les manœuvres pour fausser les chiffres réels du nombre des électeurs dans le pays. Il fait de l'obstruction électorale contre les nouveaux inscrits jugés "suspects", car inconnus aux bataillons par les responsables du parti-Etat. Pour le démontrer, je vais devoir présenter les chiffres ; je demande donc toute votre attention, car cela pourrait être quelque peu rébarbatif.

Dans une interview donnée au journal gouvernemental, Cameroon Tribune, le 16 janvier 2013, par le tout premier Directeur général d'ELECAM, on apprenait que le nombre des électeurs

camerounais, consolidé en 2012, était de 7.008.704 ; qu'au 12 janvier 2013, 2.811.921 nouveaux électeurs venaient d'être inscrits ; que sur la base des moyens humains, matériels et financiers colossaux déjà disponibles à cette date-là une projection de 350.000 électeurs inscrits par semaine était arrêtée. De plus, le directeur général d'ELECAM annonçait qu'avec 1.200 kits déjà acquis à l'époque, son administration s'était fixée pour objectif d'inscrire 7 millions de nouveaux électeurs. Au 31 août 2017, à la surprise générale, le même ELECAM révélait que le Cameroun comptait seulement 6.500.000 électeurs inscrits. Ce nouveau chiffre établissait une régression de 508.704 électeurs inscrits au regard des 7.008.704 électeurs réputés consolidés en 2012. Lors du scrutin présidentiel du 7 octobre 2018, ELECAM a officiellement déclaré 6. 667.754 électeurs inscrits sur une population de près de 25,5 millions, selon les données de la Banque mondiale. Ainsi, entre 2017 et 2018, l'année du scrutin présidentiel du 7 octobre pour lequel les partis politiques, en particulier ceux de l'opposition, s'étaient mobilisés pour inscrire massivement les populations sur les listes électorales, ELECAM déclarait avoir enrôlé 167.754 nouveaux inscrits. Sur cette base, de janvier à août, soit pendant 8 mois, il y aurait eu en moyenne 20.969 inscrits par mois, soit 5242 inscrits par semaine, et, en considérant six jours d'ouverture aux inscriptions publiques sur sept, seulement 873 électeurs inscrits par jour dans l'ensemble du pays ; soit une moyenne de 2,42 inscrits par jour, rapportée aux 360 communes que compte le pays. Cette moyenne est simplement ridicule, inexacte et inacceptable.

Elle est la preuve manifeste qu'ELECAM fausse le jeu électoral avant même le jour des élections.

Lors du double scrutin législatif et municipal du 9 février 2020, 6.900.928 électeurs étaient officiellement inscrits sur les listes électorales. Soit une augmentation de 233.174 nouveaux inscrits par rapport au scrutin présidentiel du 7 octobre 2018, et une moyenne journalière par commune d'environ 3,37 inscrits entre janvier et août 2019. Au terme de la campagne nationale d'inscription sur les listes électorales de 2021, l'actuel Directeur général d'ELECAM révélait lors d'un point de presse le 1er septembre 2021, que 182. 913 nouveaux inscrits avaient été enregistrés (<https://www.crtv.cm/2021/09/elecaml-182-913-inscrits-sur-le-fichier-electoral-en-2021/>). A partir de ces chiffres, on obtenait alors un ratio communal journalier de 2,6 inscrits par jour sur 6 jours, 5716 inscrits par semaine sur l'ensemble du pays, et 22.864 inscrits mensuels dans tous les 360 arrondissements et toutes les ambassades et consulats du Cameroun à l'étranger.

Le 2 septembre 2022, ELECAM a annoncé avoir inscrit 338. 376 nouveaux électeurs ; soit un ratio de 940 nouveaux inscrits en moyenne dans les 360 communes du pays, et bien moins si on ajoute aux communes, les consulats et ambassades. Un ratio mensuel de 42. 297 inscrits par mois ; 10. 574 inscrits par semaine et 1762 inscrits par jour soit au final moins de 5 inscrits par jour et par commune. Si l'on intègre les inscriptions réalisées dans les consulats et ambassades on obtient au maximum 3 inscrits par jour par commune. Ces chiffres sont très en deçà des 350.000 inscrits hebdomadaires planifiés et annoncés en 2013, ce malgré les importants budgets annuels d'ELECAM, qui était de 22 milliards de FCFA en 2011, 50 milliards en 2017, un peu plus 11 milliards en 2021.

La première observation qui se dégage des différents chiffres du nombre des inscrits de 2013 à septembre 2021, est qu'ELECAM organise la stagnation du nombre d'électeurs officiellement inscrits dans notre pays. Je recapitule : il a annoncé avoir consolidé à 7.008.704 en 2012 le

fichier électoral hérité de l'ONEL ; il s'est engagé à inscrire 7 millions de nouveaux électeurs pour porter la moyenne du total des électeurs camerounais inscrits à 14 millions à partir d'une projection de 350.000 inscrits par semaine. On est donc étonné de constater qu'au 1er septembre 2022, ELECAM ne comptait que

7.298.244 inscrits au total ; soit une toute petite augmentation de 280. 540 nouveaux inscrits en dix ans ! Sur l'hypothèse de l'inscription de seulement 10 nouveaux électeurs en moyenne par jour, 6 jours sur 7, dans chacune des 360 communes de janvier à août, soit 8 mois par an, l'on aurait 3600 nouveaux inscrits par jour, 21. 600 par semaine, 86.400 par mois, et 691.200 nouveaux inscrits par an. Sur cette hypothèse très basse, en dix ans, ELECAM aurait relevé sans grand effort le défi de 7 millions de nouveaux électeurs inscrits qu'il s'était fixé lui-même. Le Cameroun compterait alors environ 14 millions d'électeurs, ce qui serait plus proche de la réalité au regard de sa population qui avoisine désormais 30 millions d'habitants.

Même en prenant une moyenne de cinq nouveaux électeurs inscrits par jour dans chacune des 360 communes, on arriverait à 1800 nouveaux inscrits par jour sur le plan national, 10 800 par semaine, 43 200 par mois, 345 600 par an, soit au total 3 456 000 nouveaux électeurs inscrits en 10 ans, au lieu des 280 540 qui ressortent des chiffres d'ELECAM. Donc, même avec cette hypothèse basse de seulement cinq nouveaux électeurs inscrits en moyenne par jour dans chacune des 360 communes, le corps électoral du Cameroun devrait être de 10 464 904 électeurs en 10 ans, soit 7 008 904 électeurs tel que consolidé en 2012 plus les 3 456 000 nouveaux inscrits de 2012 à 2022.

Face à une dictature quarantenaire qui veut se régénérer, nous devons montrer ensemble, pacifiquement, notre détermination républicaine, patriotique et démocratique, en faisant preuve d'intelligence face aux forces obscures qui sont à l'œuvre au sein du régime pour nous maintenir captifs.

Dans cet ordre d'idées, nous pourrions agir ensemble sur les trois axes majeurs suivants :

- 1) amener l'organe électoral, ELECAM, à rendre public les vrais chiffres des électeurs inscrits sur les listes électorales ;
- 2) dénoncer les fraudes électorales en amont, lesquelles consistent en le refus, par la police nationale, de délivrer les cartes nationales d'identité à de nombreux Camerounais ;
- 3) exiger un recensement démographique général avant les échéances électorales de 2025 et un redécoupage conséquent des circonscriptions électorales.

Dans ce contexte, afin de mettre un terme aux tripatouillages scandaleux du nombre des inscrits sur les listes électorales par ELECAM, invitons ensemble les Camerounais de l'intérieur et de la diaspora à adhérer massivement à une opération citoyenne, trans-partis, que nous pourrions dénommer : « SAUVONS NOTRE DROIT DE VOTE », avec pour directive : "INSCRIS-TOI, TRANSMETS NOUS COPIE DE TON RECIPISSÉ ET NOUS GARANTIRONS TON DROIT DE VOTE AUPRES D'ELECAM". Dès l'ouverture de la campagne des inscriptions sur les listes électorales au début du mois de janvier 2023, répondez massivement à cet appel. Dans le strict respect de la confidentialité et des données personnelles, des équipes de suivi veilleront à votre inscription effective sur les listes des électeurs. Avec les récépissés recueillis et le travail de suivi qui serait fonctionnel dès janvier 2023, nous serions désormais à mesure de mettre ELECAM devant ses responsabilités. Des numéros Whatsapp seraient mis à votre disposition dans le cadre de cette opération de suivi des inscriptions sur les listes électorales. Le SECRETARIAT DE LA PLATEFORME DES PARTIS POLITIQUES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA

REFORME CONSENSUELLE ET PARTICIPATIVE DU SYSTEME ELECTORAL, ouvert à d'autres forces politiques, pourrait être l'ORGANE DE SUIVI de l'opération. C'est le droit de chaque camerounais d'être électeur et nul n'a le droit de les en priver.

Le dernier recensement général de la population dans notre pays remonte à 2005, c'est-à-dire il y a bientôt 20 ans ! Les résultats de ce recensement ne furent rendus publics en qu'en avril 2010 ! Cependant, en violation de la loi qui prescrit que l'organisation des élections, en particulier la répartition des sièges des députés et des conseillers municipaux, se fait sur la base du résultat du dernier recensement démographique, le décret présidentiel portant répartition du nombre de sièges de députés, publié le 3 juillet 2013, n'avait pas pris en compte le résultat dudit recensement. De même, la répartition des sièges des conseillers municipaux par arrondissement repose sur le résultat du recensement de 1987. Tout cela est contraire à la loi.

Un croisement du résultat du recensement publié en avril 2010 avec le nombre de sièges de députés attribué à chaque région montre de façon choquante la duperie électorale du parti au pouvoir, le RDPC, comme il ressort des chiffres suivants :

Régions	Nombre de sièges	Nombre d'habitants	Répartition inégalaire
ADAMAOUA	10	1.015. 622	1 député pour 101. 562 habitants
CENTRE	28	3. 525. 664	1 député pour 129. 488 habitants
EST	11	801. 968	1 député pour 72. 906 habitants
EXTREME-NORD	29	3. 480.414	1 député pour 120. 014 habitants
LITTORAL	19	2. 865. 795	1 député pour 150. 831 habitants
NORD	12	2. 050. 229	1 député pour 170. 852 habitants
NORD-OUEST	20	1. 804. 695	1 député pour 90. 235 habitants
OUEST	25	1. 785. 285	1 député pour 71. 411 habitants
SUD	11	634. 655	1 député pour 57. 695 habitants
SUD-OUEST	15	1.384. 286	1 député pour 92. 287 habitants

Outre son impact sur les élections législatives, le résultat du recensement devraient avoir des conséquences aussi bien sur les élections municipales que sur les sénatoriales. Aussi, j'appelle le Gouvernement à prendre en urgence toutes les dispositions afin qu'un recensement

démographique soit mené de façon professionnelle d'ici le milieu de l'année 2024. Ce travail doit et peut être mené dans l'intervalle de 18 mois à venir.

C'est le lieu de demander aux uns et aux autres de reprendre leurs esprits, je veux parler de tous ceux qui, effrayés par la perspective d'un jeu démocratique crédible, parce que fiable, appellent à une nouvelle prorogation du mandat des députés au terme de leur mandat en cours qui prendra fin en février 2025, après la prorogation en 2019 de celui des députés de la précédente législature.

Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes,

Au moment où se referme cette année 2022, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour nos camarades toujours Otages Politiques du régime dans les prisons de Yaoundé et de Douala, victimes de la haine politique et des vengeances judiciaires. En septembre dernier, le Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire des Nations Unies, après des échanges contradictoires avec le Gouvernement camerounais, a établi définitivement que nos camarades sont détenus arbitrairement, et qu'en tant civils ils n'auraient jamais dû être jugés par des tribunaux militaires. Il s'agit là d'une victoire juridique remarquable dans la lutte judiciaire que nous avons engagée contre la violence du régime, et ce, quel que soit le sort que celui-ci réservera à cet Avis.

J'invite nos Amis, prisonniers politiques, à rester combatifs, et le Peuple du Changement à rester confiant, car l'aurore approche ; elle est dans les limbes de la longue nuit.

A tous les Camerounais, du pays et de la diaspora, j'adresse mes vœux les meilleurs, ainsi que ceux du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun pour l'année 2023, année cruciale dans notre marche commune vers l'alternance politique pacifique tant attendue.

Aucune attaque ne nous ébranlera. Aucune bassesse ne nous débusquera. Aucune violence ne nous déraillera.

Je l'ai dit et le répète : Vous pouvez compter sur moi, je ne vous trahirai jamais.

Que Dieu bénisse le Cameroun !

Yaoundé le 31 décembre 2022

Président National du MRC

Maurice KAMTO.